

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **15 janvier 2018**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée
Siège No 2 Julie Gagnon
Siège No 3 François Fréchette
Siège No 5 Michel Bélisle
Siège No 6 Martin Bahl

Le conseiller Mike Drouin est absent.

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2018-01-001

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 15 JANVIER 2018

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 4 décembre 2017
- 4 Adoption du procès-verbal - séance extraordinaire - Budget 2018 - 11 décembre 2017

Conseil

Administration

- 5 Adoption des comptes à payer - Décembre 2017
- 6 Liste incompressibles 2018
- 7 Réfrigération Pôle-Nord - contrat entretien
- 8 ADMQ - Formation sur la Loi 122
- 9 Infotech - Contrat de soutien 2018
- 10 ADMQ - Renouvellement cotisation 2018
- 11 Infotech - Achat banque d'heures
- 12 Emploi d'été Canada 2018
- 13 Offre d'achat terrains lots 622-12/622-13, 622-22/622-23, 622-91, 623-63
- 14 FQM - Déclaration commune - Forum des communautés forestières
- 15 FQM - Milieux humides - Financement des nouvelles responsabilités
- 16 Développement domiciliaire - honoraire ingénieur
- 17 Avocat - honoraires audience expropriation

18 Proclamation des journées de la persévérance scolaire 2018

Sécurité incendie

19 Achat Janvier 2018

Voirie

20 Indexation salaire - troisième chauffeur

Hygiène du milieu

21 Exigences de contrôle de la qualité de l'eau

22 RGMR - adoption budget 2018

Urbanisme et zonage

Loisirs et culture

23 Subvention loisirs - Bal des Tuques

24 Protocole d'entente - Maison de la Culture de L'Avenir

25 Contribution au loisir des personnes handicapées 2018

26 Facture location salle - Maison de la Culture

Général

Varia :

27 **Correspondance**

Correspondances reçues - Décembre 2017

28 **Période à l'assistance**

29 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2018-01-002

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 décembre 2017, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2018-01-003

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE – BUDGET 2018 – 11 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire – Budget 2018 du 11 décembre 2017, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

ADMINISTRATION

R 2018-01-004

5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de décembre 2017, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2018-01-005

6. LISTE DES INCOMPRESSIBLES 2018

ATTENDU QUE des dépenses sont à payer tout au long de l'année, pour différentes factures, versements ou contributions financières dont le fournisseur, la périodicité ou la date de paiement ainsi que le montant à payer sont déjà connus en début d'année ;

ATTENDU QUE ces sommes sont décrites dans le tableau ci-bas :

Fournisseurs	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
Fabrique	7 665.00 \$			
SPAD	1 645.47 \$			
Biblio			2 667.00 \$	
MRC Drummond	15 011.03 \$	5 623.08 \$	5 623.08 \$	5 623.08 \$
RGMR du Bas St-François	7 547.83 \$	7 547.83 \$	7 547.83 \$	7 547.83 \$
ACISQ	293.19 \$			
CPU Service	885.31 \$			
Editions juridiques FD	388.50 \$			
PG solutions	1 396.95 \$			
Assurances MMQ	28 788.00 \$			
TOTAL	63 621.28 \$	13 170.91 \$	15 837.91 \$	13 170.91 \$

Fournisseurs	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
Fabrique	7 665.00 \$			
SPAD		1 645.47 \$		
Biblio		2 667.00 \$		
MRC Drummond	5 623.08 \$	5 623.08 \$	5 711.33 \$	5 623.08 \$
RGMR du Bas St-François	7 547.83 \$	7 547.83 \$	7 547.83 \$	7 547.83 \$
ACISQ				
CPU Service				
Editions juridiques FD				
PG solutions				
Assurances MMQ				
TOTAL	20 835.91 \$	17 483.38 \$	13 259.16 \$	13 170.91 \$

Fournisseurs	SEPT.	OCT	NOV	DÉC
Fabrique	7 665.00 \$			
SPAD				
Biblio	2 667.00 \$			
MRC Drummond	5 623.08 \$	5 623.08 \$	5 623.08 \$	
RGMR du Bas St-François	7 547.84 \$	7 547.84 \$	7 547.84 \$	7 547.84 \$
ACISQ				
CPU Service				
Editions juridiques FD				
PG solutions				
Assurances MMQ				
TOTAL	23 502.92 \$	13 170.92 \$	13 170.92 \$	7 547.84 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu d'autoriser la directrice générale, Madame Suzie Lemire, à effectuer le paiement des dépenses décrites au tableau ci-haut pour l'année 2018, sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2018-01-006

7. RÉFRIGÉRATION PÔLE-NORD – CONTRAT D'ENTRETIEN

ATTENDU QUE Réfrigération Pôle Nord offre un contrat annuel de service préventif pour l'unité de climatisation-chauffage du bureau municipal ;

ATTENDU QUE le contrat de service est à échéance et à renouveler pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 d'un montant de 278.16 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu de renouveler le contrat de service préventif de Réfrigération Pôle Nord pour une durée de 12 mois, soit du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 pour un montant de 278.16 \$ plus taxes. Il est aussi résolu d'autoriser la directrice générale, Madame Suzie Lemire à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de L'Avenir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2018-01-007

8. ADMQ – FORMATION SUR LA LOI 122

ATTENDU QUE la Loi 122 adoptée le 15 juin dernier visant à reconnaître les municipalités comme des gouvernements de proximités ;

ATTENDU QUE la Loi 122 a un impact au niveau des pouvoirs de la municipalité et de la fiscalité, de finances municipales, du développement économique, de l'aménagement et de l'urbanisme ainsi qu'au niveau de la reddition de comptes aux citoyens ;

ATTENDU QUE l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) offre un perfectionnement de 2 jours sur les impacts de l'adoption du projet de loi 122 sur le travail du directeur général et secrétaire-trésorier ;

ATTENDU QUE le perfectionnement a lieu le 21 et 22 février à Drummondville au coût de 522 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'autoriser Madame Suzie Lemire, directrice générale/secrétaire-trésorière, à s'inscrire au perfectionnement de 2 jours sur les impacts de l'adoption du projet de Loi 122 ayant lieu le 21 et 22 février prochain au coût de 522 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2018-01-008

9. INFOTECH - CONTRAT DE SOUTIEN

ATTENDU QUE la résolution R 2016-11-258 concernant le renouvellement du contrat de soutien pour 4 ans sans aucune augmentation pour un coût annuel de 4 890 \$;

ATTENDU la facture reçue d'Infotech pour le contrat de soutien pour 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'autoriser le paiement de la facture # 201800145 au montant de 4 890 \$ plus taxes pour le contrat de soutien 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2018-01-009

10. ADMQ – RENOUELEMENT COTISATION 2018

ATTENDU QUE la cotisation 2018 à l'ADMQ (Association des Directeurs municipaux du Québec) est à renouveler au 1^{er} janvier 2018 pour une somme de 450 \$ plus taxes ;

ATTENDU QU'il y lieu d'adhérer à l'assurance cautionnement et responsabilité professionnelle au montant de 348 \$ taxes incluse pour le poste de directrice générale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de renouveler la cotisation 2018 ainsi que l'assurance cautionnement de l'ADMQ pour le poste de la directrice générale, au montant total de 865.39 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2018-01-010

11. INFOTECH – ACHAT BANQUE D'HEURES

ATTENDU QUE la banque d'heures d'Infotech, le fournisseur du logiciel de gestion municipal, servant à faire la taxation ainsi que divers conseils tout au long de l'année est épuisée ;

ATTENDU l'offre d'une banque de 14 heures au coût de 1 120 \$ plus taxes ;

ATTENDU QUE la banque d'heures de 14 heures est habituellement écoulee en deux ans ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu de faire l'achat d'une banque de 14 heures d'Infotech au coût de 1 120 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2018-01-011

12. EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2018

ATTENDU QU'Emploi d'été Canada accorde du financement aux employeurs du secteur public comptant 50 employés ou moins pour créer des emplois d'été pour les étudiants de 15 à 30 ans ;

ATTENDU QUE la demande doit être présentée au plus tard, le 2 février 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de présenter une demande de subvention auprès d'emploi d'été Canada 2018, pour l'embauche d'étudiants et d'autoriser la directrice générale / secrétaire-trésorière Madame Suzie Lemire à signer pour et au nom de la municipalité la demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2018-01-012

13. OFFRE D'ACHAT TERRAINS LOTS 622-12/622-13, 622-22/622-23, 622-91, 623-63

ATTENDU QUE la municipalité a acquis en vente pour non-paiement de taxes les lots 622-12/622-13, 622-22/622-23, 622-91 et 623-63 le 9 juin 2011 ;

ATTENDU QUE M. Dominic Scalzo souhaite faire l'acquisition de ces terrains, et ce, au montant de l'évaluation, qui est :

Matricule	Lots	Évaluation foncière
9463 17 8892	622-12 DU, 622-13 DU	4 000 \$
9363 95 8849	622-22 DU, 622-23 DU	4 100 \$
9363 82 4391	622-91 DU	3 400 \$
9363 81 2760	623-63 DU	700 \$
Total		12 200 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu que la Municipalité de L'Avenir vende les lots mentionnés ci-haut, et ce, pour un montant total de 12 200 \$. Il est aussi résolu que tous les frais concernant cette transaction, tel que les frais de notaire, soient aux frais de l'acheteur. Il est aussi résolu d'autoriser M. Jean Parenteau, maire, et Madame Suzie Lemire, directrice générale/secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Avenir les documents relatifs à cette transaction.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2018-01-013

14. FQM – DÉCLARATION COMMUNE – FORUM DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES

ATTENDU QUE les économies de la forêt procurent des emplois directs à plus de 106 000 personnes et représentent 2.8 % de l'économie québécoise ;

ATTENDU QUE les activités économiques qui forment les économies de la forêt contribuent à plus de 9,5 milliards de dollars à l'économie québécoise, dont près de 1 milliard lié à l'exploitation de produits forestiers non ligneux et aux activités récréatives ;

ATTENDU QUE le Forum des communautés forestières organisé par la FQM, qui s'est tenu à Québec le 28 novembre dernier, s'est conclu par la signature d'une déclaration commune par plus de 14 signataires représentatifs des différentes activités économiques liées à la forêt ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'appuyer la déclaration commune adoptée lors du Forum des communautés forestières 2017. Il est aussi résolu de demander à la FQM de mener les actions nécessaires visant la réalisation des engagements issus de la déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017. Il est aussi résolu de transmettre cette résolution au premier ministre du Québec (c.c. MDDELCC, MFFP, MFQ, MESI, MAPAQ, MAMOT) et au premier ministre du Canada.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2018-01-014

15. FQM – MILIEUX HUMIDES – FINANCEMENT DES NOUVELLES RESPONSABILITÉS

ATTENDU QUE la Politique gouvernementale de consultation et d'allègement administratif à l'égard des municipalités précise que le gouvernement doit faire une analyse économique des coûts lorsqu'une mesure gouvernementale est susceptible d'entraîner une hausse importante de responsabilités pour une municipalité ;

ATTENDU la sanction le 16 juin 2017 de la *Loi n° 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques* par le gouvernement du Québec ;

ATTENDU QUE cette loi oblige les MRC à assumer une nouvelle responsabilité, soit l'adoption et la gestion d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) ;

ATTENDU QUE la MRC aura 5 ans pour élaborer son PRMHH et que ce dernier devra être révisé tous les 10 ans ;

ATTENDU QUE les MRC devront compléter l'identification des milieux humides et hydriques ;

ATTENDU l'ampleur de la tâche en termes de ressources financières et humaines afin de porter à bien cette responsabilité imposée ;

ATTENDU QU'aucune compensation financière n'est actuellement prévue pour aider les MRC à répondre à cette obligation ;

ATTENDU QUE les compensations financières systématiques prévues dans les mesures transitoires du projet de loi no 132 peuvent avoir des impacts financiers importants pour les MRC et municipalités ;

ATTENDU QUE les MRC et municipalités interviennent régulièrement dans les milieux hydriques et humides dans l'exercice de leur compétence relative à la gestion des cours d'eau, ou pour entretenir des infrastructures qui, dans certains cas, appartiennent au gouvernement du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de demander au MDDELCC une analyse des coûts pour la réalisation des plans de gestion et de conservation des milieux humides et hydriques ainsi que des impacts financiers pour les municipalités de la mise en œuvre des dispositions de la loi.

Il est aussi résolu de demander au gouvernement du Québec un financement adéquat pour permettre aux MRC de compléter l'identification des milieux humides.

Il est aussi résolu de demander au gouvernement du Québec d'octroyer une aide financière aux MRC afin d'assumer les coûts reliés à la réalisation et à la gestion du plan régional des milieux humides et hydriques.

Il est aussi résolu de demander au gouvernement une exemption au régime de compensation prévu à la *Loi no 132* pour les MRC et les municipalités dans le cadre de la réalisation de travaux relevant de l'exercice de leurs compétences et pour la réalisation de travaux d'infrastructures publiques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2018-01-015

16. DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE – HONORAIRE INGÉNIEUR

ATTENDU la facture 0704800 de WSP reçue pour les services concernant le dossier du développement domiciliaire au montant de 1 654 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'autoriser le paiement de la facture 07074800 de WSP au montant de 1 654 \$ plus taxes. Il est aussi résolu d'affecter le surplus accumulé du montant de la dépense.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2018-01-016

17. AVOCAT – HONORAIRES AUDIENCE EXPROPRIATION

ATTENDU QUE la facture 85178 de Therrien Couture concernant les honoraires pour l'audience dans le cadre de l'expropriation pour le développement domiciliaire au montant de 6 805.43 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'autoriser le paiement de la facture 85178 au montant de 6 805.43 \$ plus taxes. Il est aussi résolu d'affecter le surplus accumulé du montant de la dépense.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2018-01-017

18. PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 2018

ATTENDU QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise, depuis 2004, tous les acteurs de la communauté dans le but de soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification ;

ATTENDU QUE la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique ;

ATTENDU QUE les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes pour les individus. Un décrocheur :

- Gagne en moyenne 15 000 \$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active ;
- Vit environ sept ans de moins qu'un diplômé ;
- A deux fois plus de chances de recourir au chômage ;
- Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale ;
- Court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression ;

ATTENDU QUE les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (votation, bénévolat, don de sang) ;
- Les taxes et impôts perçus en moins ;
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique ;

ATTENDU QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, chaque année dans la troisième semaine de février, une édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire ;

ATTENDU QUE dans le cadre des éditions centricoises des Journées de la persévérance scolaire, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire, et ce, afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu que la municipalité de L'Avenir appuie les Journées de la persévérance scolaire 2018 par cette résolution. Lors des journées de la persévérance scolaire du 12 au 16 février 2018, nous nous engageons à porter fièrement le ruban de la persévérance scolaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ INCENDIE

R 2018-01-018

19. ACHATS JANVIER 2018

ATTENDU QU'une demande d'achat est déposée par Monsieur Daniel Deak, directeur adjoint du service incendie, pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



Service incendie Municipalité de L'Avenir

Demande d'achat pour janvier 2018

	Coût unit.	Qté	Total
<u>Camion citerne 6208 (réparation urgente)</u>			
02 220 00 524 Remplacement des bearings de la pompe Remplacement de 2 ball valves Pompe doit être démontée complètement	5 500.00 \$	1	5 500.00 \$
Total de la demande			5 500.00 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'accepter et d'autoriser la demande des achats totalisant un montant de 5 500 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

VOIRIE

R 2018-01-019

20. INDEXATION SALAIRE – TROISIÈME CHAUFFEUR

ATTENDU la résolution R 2017-12-300 concernant l'adoption du tableau des rémunérations 2018 ;

ATTENDU QUE le salaire du troisième chauffeur, M. Pierre Carrière, ne faisait pas partie des salaires indexés pour 2018 ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'appliquer l'indexation de 3 % et ce, rétroactif au 1^{er} janvier 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu d'appliquer l'indexation de 3% au salaire du troisième chauffeur (Pierre Carrière) pour 2018 et ce, rétroactif au 1^{er} janvier 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

R 2018-01-020

21. EXIGENCES DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

ATTENDU QUE la municipalité fait le prélèvement et l'analyse d'échantillon d'eau potable 2 fois par mois au centre des loisirs ;

ATTENDU QUE selon le MDDELCC, la municipalité n'est plus assujettie aux exigences de contrôle de la qualité de l'eau et n'a donc plus l'obligation de faire le prélèvement et l'analyse d'échantillon d'eau potable pour le centre des loisirs ;

ATTENDU QUE la municipalité a tout de même l'obligation de mettre à la disposition des utilisateurs de l'eau qui respecte les normes de qualité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu que la municipalité poursuivre le prélèvement et l'analyse d'échantillon d'eau potable pour le centre des loisirs, mais, de diminuer la fréquence à une fois par mois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2018-01-021

22. RGMR – ADOPTION BUDGET 2018

ATTENDU QUE la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas St-François (RGMR) a adopté son budget 2018 ;

ATTENDU QU'une copie du budget 2018 est remise à chaque membre du conseil ;

ATTENDU QUE le budget de 2018 de la RGMR est de 2 036 986.04 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2018 de la RGMR.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

URBANISME ET ZONAGE

LOISIRS ET CULTURE

R 2018-01-022

23. SUBVENTION – BAL DES TUQUES

ATTENDU QUE le comité des Loisirs de L'Avenir a déposé une demande de subvention de 8 000 \$ pour le Bal des Tuques qui aura lieu le 17 février prochain et que celle-ci est prévue au budget 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu de verser une subvention de 8 000 \$ au comité des Loisirs dans le cadre des activités du Bal des Tuques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2018-01-023

24. PROTOCOLE D'ENTENTE – MAISON DE LA CULTURE DE L'AVENIR

ATTENDU la demande d'aide financière reçue de la Maison de la Culture de L'Avenir ;

ATTENDU QUE la Maison de la Culture demande un soutien de 25 000 \$ pour les frais fixes annuels ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'établir un protocole d'entente pour le soutien financier qui se fera en trois versements ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Bélisle de verser un soutien financier de 25 000 \$ à la Maison de la Culture de L'Avenir pour 2018. Il est aussi résolu d'autoriser M. Jean Parenteau, maire, et Mme Suzie Lemire, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Avenir le protocole d'entente 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2018-01-024

25. CONTRIBUTION AU LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES 2018

ATTENDU QU'une demande de contribution au loisir des personnes handicapées pour l'année 2018 a été déposée par l'ARLPHCQ (Association Régionale de Loisir pour Personnes Handicapées du Centre-du-Québec Inc.) au montant de 100 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'accepter la demande de contribution à l'ARLPHCQ pour l'année 2018, au montant de 100 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2018-01-025

26. FACTURE LOCATION SALLE – MAISON DE LA CULTURE

ATTENDU QUE la municipalité de L'Avenir a loué la salle des loisirs à une citoyenne le 1^{er} janvier dernier ;

ATTENDU QUE le système de chauffage ne fonctionnait pas dû à un manque de propane et que la municipalité a dû relocaliser la location à la Maison de la Culture ;

ATTENDU QUE la Maison de la Culture a remis une facture de 75 \$ pour la location de sa salle et que ce montant est équivalent au revenu de location perçu pour la salle des loisirs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'autoriser le paiement de la facture de 75 \$ pour la location de la salle de la Maison de la Culture le 1^{er} janvier dernier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

27. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de décembre 2017 est remis à tous les conseillers.

28. PÉRIODE À L'ASSISTANCE

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

29. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, de lever la séance à **20 heures 35 minutes**.

Jean Parenteau
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 5 février 2018.

	Fournisseur	Description	Montant
2	Environex	Analyse EP (05/12 et 19/12)	52,48 \$
26	Plantations Gaétan Lefebvre	Sapins pour bureau	114,98 \$
27	Webtel	394-2422 - Janvier 2018	126,92 \$
37	8086923 Canada inc	Location de site - Janvier 2018	352,16 \$
41	Service de sécurité ADT Canada inc	Télésurveillance du 01/01/18 au 31/03/18	200,02 \$
61	Aéro-Feu	R2017-09-226 Ensemble bunker	4 690,98 \$
77	Vanier Isabelle	Essence camionnette	285,65 \$
79	Bell Mobilite	Services numériques du 01/01/18 au 30/06/18	99,06 \$
79	Bell Mobilite	313-3150 / 475-5374 / 7111 / 7150 - Janvier 2018	175,73 \$
80	Bell Canada	394-2741 du 16/11/17 au 15/12/17	100,14 \$
80	Bell Canada	394-3032 du 16/11/17 au 15/12/17	63,38 \$
99	Martin Jolicoeur-Viau	Déplacement préventionniste - Décembre 2017	8,82 \$
131	Chambre de commerce de Drummond	Livraison colis - Service incendie	54,44 \$
144	CMP Mayer Inc.	R2017-02-039 Gants de protection	1 434,89 \$
144	CMP Mayer Inc.	R2017-09-226 Bottes commander	488,64 \$
144	CMP Mayer Inc.	R2017-12-305 Tuyau avec raccord	520,84 \$
144	CMP Mayer Inc.	R2017-09-226 Bottes de pompier et chaussons	315,03 \$
144	CMP Mayer Inc.	R2017-11-278 Couvre tout nomex	997,99 \$
156	Commission scolaire des Chênes	R2017-12-305 Formation véhicules hybrides	172,46 \$
165	La Coop des Montérégiennes	Lave vitre	10,10 \$
169	Sophie Lagacé	Remb tx non résident (Jacob - gymnastique)	525,00 \$
169	Sophie Lagacé	Remb tx non résident (Mélisange - gymnastique)	525,00 \$
170	Coté Alexandre	Remboursement achat	57,46 \$
187	9348-4707 Québec inc	R2017-12-308 Lampe solaire - coin 5e Rang	248,06 \$
205	Electro Systeme Inc.	Réparation lumières (6e et McGivney, 444, Principale)	363,55 \$
223	Excavation Yergeau inc	Installation poteau - Coin 5e Rang et O'Brien	413,91 \$
256	Garage J. Fortier	Carnet de ronde d'inspection	42,91 \$
271	Groupe Maska Inc.	Filtre hydraulique - Niveleuse	116,22 \$

277	Réjean Gauthier Entr. Elect. Inc	R2017-12-308 Poteau coin O'Brien et 5e Rang	247,20 \$
280	Hamel Propane inc	Chauffage propane - Salle des Loisirs	565,02 \$
280	Hamel Propane inc	Chauffage propane - Salle des Loisirs	681,23 \$
280	Hamel Propane inc	Chauffage propane - Garage municipal	2 522,52 \$
282	Hydro Québec	Lumières de rues - Décembre 2017	500,96 \$
288	Infotech	Frais de transport - papeterie annuelle	32,05 \$
298	Marco mini-mécanique	Motomix 4L	40,23 \$
298	Marco mini-mécanique	Chaîne carbure pompier	315,64 \$
298	Marco mini-mécanique	Changer anneau dans lanceur	34,28 \$
323	Canac	Ruban a mesurer, meule	20,57 \$
323	Canac	Escompte sur facture 0750219	(0,18) \$
354	Coté Luc	Remboursement repas incendie LAVI20171216-033	68,39 \$
356	Machinerie C & H inc	Idler 100-9th - Tracteur	55,77 \$
356	Machinerie C & H inc	Pivot du tendeur - Tracteur	615,53 \$
356	Machinerie C & H inc	Crédit sur facture 39782	(18,32) \$
368	Therrien, Couture avocats SENCRL	Services juridiques - Retrait constat SPAD	478,01 \$
368	Therrien, Couture avocats SENCRL	Frais juridiques - Dossier # 812-1307-001	700,78 \$
370	Martech inc	Panneau de signalisation	286,29 \$
379	Megaburo	Lecture de compteur (209251 à 213744)	71,80 \$
379	Megaburo	Lecture de compteur (213744 à 216042)	36,73 \$
392	Linde Canada Ltée	Renouvellement location bouteille	87,20 \$
395	MRC Drummond	R2017-12-309 Plan bassin versant rivière St-Germain	1 078,46 \$
395	MRC Drummond	Remboursement versement formation pompier 1	433,33 \$
395	MRC Drummond	Gestion cours d'eau - Grand Ruisseau branche # 6	298,27 \$
395	MRC Drummond	Cours d'eau général -janvier à novembre 2017	103,50 \$
399	Municipalité Durham-Sud	Entraide incendie LAVI20171125-029	1 512,29 \$
399	Municipalité Durham-Sud	Entraide incendie LAVI20171216-033	2 184,48 \$
399	Municipalité Durham-Sud	Entraide incendie LAVI20171228-035	436,70 \$
410	Oxy-Centre inc	Renouvellement contrat annuel	212,72 \$
421	Petite Caisse	Petite caisse - Conseil de janvier 2018	297,05 \$
472	Robitaille Equipement inc	Patin fonte, peigne - Niveleuse	820,92 \$
472	Robitaille Equipement inc	Lames, sabots - Mack blanc	1 118,71 \$
472	Robitaille Equipement inc	Sabot - Mack blanc	232,25 \$
472	Robitaille Equipement inc	Couteau, peigne, lame - Niveleuse et Mack blanc	2 029,31 \$
478	SCU - Marc-Antoine Coté	R2016-10-245 Contrat urbaniste	390,92 \$
496	Jacques Sébastien	Frais de déplacement	41,83 \$
496	Jacques Sébastien	Frais de déplacement	40,40 \$
504	Énergie Sonic inc	Diesel garage	2 845,35 \$
506	Info Page	Fréquence numérique - Janvier 2018	200,32 \$
534	L'Express Drummondville inc	Publication adoption règlement 717-17	262,06 \$
556	Lafond Carroll Ann	Déplacement coordonnatrice - Décembre 2017	154,14 \$
621	Précourt Olivier	Contrat TEU - Décembre 2017	1 046,27 \$
625	Degrandpré Puits Artésiens	Vérification du puit	133,65 \$
631	Solutions Zen Média	Contrat hébergement - 2018	149,47 \$
636	Formation Urgence Vie	Remplissage trousse premiers soins	206,31 \$
645	Hydraulique & Technologie Drummond	Huile, sertissage de boyaux et boyaux - Niveleuse	142,47 \$
648	Pinault Line	Déplacement caisse - Décembre 2017	63,00 \$
679	Isotech Instrumentation Inc.	Entretien uniformes pompiers	336,21 \$
697	Medimage inc	R2016-06-156 Carte d'identité pompiers	376,74 \$
712	Mailloux Gilles	Déplacement urbaniste - Décembre 2017	84,42 \$
SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER			37 130,07 \$

	Fournisseur	Description	Montant
2	Environex	Analyse EP (07-11 / 21-11) Analyse TEU (14-11)	118,97 \$
27	Webtel	394-2422 - Décembre 2017	127,70 \$
37	8086923 Canada inc	Location de site - Décembre 2017	352,16 \$
56	Boisvert Annie	Remb tx non résident (Jade et Sarah - Gymnastique)	1 050,00 \$
77	Vanier Isabelle	Essence camionnette, balise, coper pin, aquapel	312,92 \$
79	Bell Mobilité	313-3150 / 475-5374 / 7111 / 7150 - Décembre 2017	175,73 \$
102	Buffet à la Carte	Repas - Party Noel	923,00 \$
136	Imprimerie Lemire	Impression JET - Parution décembre 2017	833,57 \$
167	Grisé Chloé	Remb tx non résident (Clara - natation)	294,00 \$
172	Boisvert Mélanie	Remb tx non résident (William - hockey)	300,00 \$
189	Fréchette Mylène	Remb tx non résident (Zoé Brideau - natation)	80,00 \$
191	Le Joke Pub Ludique inc	Jeux d'animation - Party Noel	460,59 \$
193	Patrick Thibodeau	R2017-12-299 Remboursement client au crédit	511,00 \$
203	École L'Avenir	R2017-11-288 Soutien financier 2017-2018	833,34 \$
242	Daniel Bouchard	R2017-12-298 Frais de dossier d'expropriation	11 382,53 \$
280	Hamel Propane inc	Chauffage propane - Loisirs et garage	1 585,29 \$
282	Hydro Québec	Lumières de rues - Novembre 2017	484,76 \$
282	Hydro Québec	Étang du 07/10/17 au 07/12/17	674,06 \$
282	Hydro Québec	Station de pompage gloriote du 07-10-17 au 07-12-17	87,90 \$
368	Therrien, Couture avocats SENCRL	Frais juridiques - Projet développement domiciliaire	1 164,98 \$
395	MRC Drummond	Gestion cours d'eau Rivière Noire branche # 13	1 682,31 \$
407	Office municipal d'habitation	R2017-12-310 Ajustement budget 2017	171,00 \$
468	R.G.M.R. Bas St-François	R2017-01-006 Quote-part - Décembre 2017	7 542,99 \$
634	Lemire Suzie	Poster tract postal	123,32 \$
634	Lemire Suzie	Achat timbres	195,46 \$
640	Récupération Centre du Québec	R2017-12-302 Destruction dossier archivage	23,00 \$
662	Maison de la Culture de L'Avenir	Consommations - Party Noel	223,40 \$
		SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES	31 713,98 \$

SALAIRES DÉCEMBRE 2017	
Salaires nets décembre 2017	26 681,10 \$
Remises provinciales décembre 2017	7 916,69 \$
Remises fédérales décembre 2017	3 189,03 \$
SOUS-TOTAL SALAIRES DÉCEMBRE 2017	37 786,82 \$
SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER DÉCEMBRE 2017	37 130,07 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES DÉCEMBRE 2017	31 713,98 \$
TOTAL COMPTES À PAYER DÉCEMBRE 2017	106 630,87 \$